

Cercle Royal Gaulois, artistique et littéraire, 5 rue de la Loi, 1000 Bruxelles.

Déjeuner-débat mensuel de la tribune « Ville et Société» le 1/10/07 :

LE MONT DES ARTS: SYNERGIE OU CHAOS?

On connaît les atouts du Mont des Arts pour devenir un ensemble muséal digne de ceux de Berlin ou de Vienne.

Le Palais des Beaux-arts a connu une ascension remarquable, procure aujourd'hui 360 emplois et poursuit un ambitieux programme d'investissements.

Les Musées Royaux portent le projet du Musée Magritte.

Un espace souterrain reliera le Musée Belvue (Palais Royal) et le Palais des Beaux-arts. A côté de ces réalisations on constate une faible synergie entre les 11 institutions concernées. Celle-ci est de nature à mettre en péril les dynamiques en train de s'esquisser.

Le débat est introduit par **Paul Dujardin**, Directeur Général du Palais des Beaux-arts, artisan de l'expansion de cette institution, qui a pu acquérir un statut d'indépendance relative. Il esquisse ses vues sur des synergies possibles en vue de créer un nouveau pôle culturel « Mont des Arts » à Bruxelles, malgré la complexité des structures politiques (fédéral, communautés, régions, communes), la diversité des activités culturelles concernées (artistiques, scientifiques, muséales, bibliothèques...), la disparité des contraintes règlementaires propres à chaque institution, sans oublier l'accès difficile du quartier depuis le bas de la ville. Les projets de Paul Dujardin impliquent une diversification des activités du quartier (musées, affaires, habitations, commerces, horeca) dans l'esprit de la Vision pour Bruxelles défendue entre autres par M.L. Roggemans dans le schéma directeur du quartier européen. Un partenariat public - privé devrait permettre au Mont des Arts de jouer pleinement son rôle de pôle culturel à la fois attractif et convivial comme à Berlin ou à Vienne. Aujourd'hui, même si on compte entre 3 et 4 millions de visiteurs par an autour du Bozar, le soir après les spectacles le Mont des Arts est une nécropole !.

Michel Draguet, Conservateur en chef du Musées Royaux des Beaux-arts, institution-clé du Mont des Arts, est intéressé au premier chef par son devenir. Si le Mont des Arts est une réalité depuis l'époque de Napoléon, il est aujourd'hui au cœur d'une cacophonie institutionnelle, d'une complexité remarquable (diversité des activités, des structures, du financement...), et au cœur de débats sur la présence de l'art moderne et contemporain dans la ville. A partir de ce constat, deux questions se posent. D'une part, le Mont des Arts est-il une bonne localisation pour la culture ? Si la réponse à la première question est oui, ne faut-il arrêter d'investir ailleurs ? L'exemple de Philadelphie peut être cité comme concentration d'institutions culturelles en un seul lieu. Michel Draguet plaide pour une redéfinition du cadre institutionnel en matière culturelle, pour permettre les synergies indispensables entre les institutions existantes. La référence à Bilbao est invoquée à propos de la synergie trouvée entre conscience politique, réalisation artistique, développement économique, intérêts de la ville et de l'Etat.

Jean-Pierre de Bandt, avocat, préside l'a.s.b.l. Mont des Arts qui regroupe l'ensemble des institutions culturelles concernées et développe des projets d'intérêt commun à chacune d'elles, notamment un guide du «Mont des Arts».

Suite à la publication de l'ouvrage « Vacant City » (Bruxelles 2000), qui soulignait le délabrement du Mont des Arts, un programme de coordination « Mont des Arts » a été lancé en 2002 par le Ministre Piqué et, en 2004, les 10 institutions culturelles du Mont des Arts ont

décidé de créer, avec l'aide du consultant/sponsor international Roland Berger, l'a.s.b.l. « Mont des Arts » (quartier de musées, à l'instar de ce qui existe à Vienne, Berlin ou Madrid). Le quartier s'étend sur 99 ha, de la Galerie Ravenstein à la place Royale, et est traversé par des voies à trafic intense, peu accueillant, mal aimé et abandonné en dehors des manifestations au profit de la Grand Place (1 touriste sur 47 « monte » de Manneke Pis au Mont des Arts !). Un lobby des 10 institutions concernées a donc été mis en place et un master plan des travaux à effectuer a été dressé : augmentation des piétonniers, sauvetage du bâtiment « 1930 » (à l'arrière du Lloyds), aménagement de la place Royale en faveur des trottoirs, servitude imposée aux propriétaires des bâtiments de la place Royale concernant la peinture des façades, etc.. Sur le plan culturel, les projets principaux sont un festival de musique de haut niveau et la création d'orchestres de jeunes (classique, rap, musique du monde...). L'action de l'a.s.b.l. Mont des Arts porte également sur l'église St Jacques, la Chapelle Protestante et ING. Elle est lente comme toute action à ses débuts mais bénéficie d'un partenariat avec la ville de Bruxelles.

Le débat qui suivit porta principalement sur la difficulté de fonctionnement découlant de la communautarisation des institutions culturelles, sur le rôle à jouer par elles dans le domaine de la formation continue et la pratique du bilinguisme à Bruxelles, sur la synergie possible avec Tour et Taxis qui attire de nombreux visiteurs malgré sa situation excentrique, sur la création du centre d'art contemporain au Wiels (séparé de la dynamique entre l'art moderne et l'art contemporain) et sur l'avenir de l'ancienne Lloyds Bank à la Place Royale (prévue pour un visitors center comprenant cafetaria, centres éducatifs et étages à destination culturelle).

Concernant la Bibliothèque Royale, la question de « qui sommes-nous ? » et « où allons-nous, » est évoquée par Patrick Lefèvre, son nouveau conservateur en chef. Il évoque ses collections de premier ordre, branchées sur le 21^e siècle, son cadre architectural conçu dans les années 30, valable en soi, sa relation avec le Palais des Congrès rénové et son potentiel de liaison entre le jardin du Mont des Arts et le quartier du Sablon, par le bas de la rue de Ruysbroeck.

Thérèse Tulkens